

L'OREF section vaudoise

en collaboration avec **FIDUCIAIRE Suisse section vaudoise** et **l'OVES section vaudoise**
vous propose un :

Séminaire fiscal et de formation continue

Mardi 12 novembre 2024
ROYAL SAVOY
Av. d'Ouchy 40, 1006 Lausanne

Prix : CHF 200.- / Séminaire en Présentiel exclusivement

Programme

13h30 - 14h00	Café d'accueil
14h00 - 14h05	Bienvenue et introduction Monsieur Gil Walser, Associé PwC
14h05 - 14h45	Responsabilité pénale des mandataires fiscaux Monsieur Pierre-Marie Glauser, Prof. de droit fiscal HEC et Associé Oberson Abels
14h45 - 15h25	Approche de la DAPE aux procédures fiscales pénales et la qualification d'auteur selon l'art 6 DPA Monsieur Emmanuel Lauber, Chef de la DAPE, Administration fédérale des contributions.
15h25 - 16h10	Rappel d'impôt dans les rapports intercantonaux à l'ère post ATF 150 II 73 Monsieur Raphaël Gani, Juge administratif au tribunal cantonal VD
16h10 - 16h30	Pause
16h30 - 18h00	Séminaire ACI Informations générales Actualités fiscales Mme Valérie Dittli, Conseillère d'Etat, Cheffe du DFA Mme Marinette Kellenberger, Directrice générale de la DGF-ACI M. Pierre Dériaz, Directeur de la division taxation de la DGF-ACI
18h00 - 18h15	Questions/ réponses
18h15	Apéritif

Les inscriptions pour le séminaire se feront en ligne directement sur la plateforme d'Infomaniak au lien suivant :

Cliquez ICI

Une attestation valable pour ½ jour de formation sera délivrée à l'issue de cette journée.